



Lille, le 5 mars 2018

Monsieur le Ministre Gérald DARMANIN
Ministère de l'Action et Comptes publics
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Objet : Devenir de la brigade des douanes de Lesquin.

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales douanières des Hauts-de-France viennent d'être informées du retour du projet de fermeture de la brigade aéroportuaire des douanes de Lesquin et du transfert d'une partie des emplois douaniers vers la brigade de Baisieux-Camphin.

Motivée par le Plan stratégique douanier (P.S.D), la décision de fermeture avait été actée lors du comité technique de réseau du 8 février 2016. Alertés par nos soins, les élus locaux (M. BAILLY, Sénateur-Maire d'Orchies, M. WATTEBELD, Maire de Lesquin, M. KANNER, Ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports, Conseiller départemental du Nord, M. HUYGUE, Député de la 5ème circonscription du Nord, Mme. COTTENYE, Vice-Présidente du Conseil départemental du Nord et M. DARMANIN, Vice-Président de la Région en charge des transports et des infrastructures de transport) avaient bien voulu interpellier Monsieur Christian ECKERT, Secrétaire d'État en charge du budget auprès du Ministre des Finances **sur le maintien d'une présence douanière forte à l'aéroport international de LILLE-LESQUIN** et avaient obtenu la suspension de cette fermeture en raison du contexte de l'époque.

Nous tenions à vous interpellier sur les dangers, **toujours d'actualité**, de ce désengagement douanier à l'aéroport de LILLE-LESQUIN.

Avec un trafic, croissant depuis plusieurs années, établi à plus de deux millions de passagers, l'aéroport de LILLE-LESQUIN est une **frontière internationale** avec de nombreux vols au départ et à l'arrivée de pays tiers et, de par sa situation géographique, un site officiel de délestage pour les aéroports de Londres, Roissy et Bruxelles. En outre, la sortie prévue du Royaume-Uni de l'Union européenne engendrera à coup sûr un surcroît d'activité économique sur la plate-forme aéroportuaire. Il serait donc déraisonnable d'envisager un « Brexit » sans la présence permanente des douanes.

Par ailleurs, les douaniers en poste à l'aéroport de Lesquin assurent des missions très variées, qui concourent toutes à **la protection du territoire national et des citoyens** :

- mission de lutte contre la fraude (recherche d'armes et de produits explosifs, de produits stupéfiants, de tabacs, de contrefaçons, etc.)

- mission de type sécuritaire (consultation fichiers police, coopération avec la PAF)
- missions sanitaires (périssables, contrôle des animaux domestiques en provenance de pays tiers, etc.)

La fermeture de la brigade de Lesquin et le transfert des emplois sur la brigade de Baisieux auraient pour conséquence directe l'abandon de la permanence douanière sur l'aéroport Lesquin et la quasi-impossibilité d'une réactivité efficace en cas de crise sécuritaire ou sanitaire internationale.

En outre, pour être efficace sur une zone aéroportuaire, un service douanier doit y être implanté. Il tisse ainsi un réseau de relation avec les différents partenaires économiques et institutionnels aéroportuaires qui rend son action plus efficiente (renseignement). Il serait donc illusoire et dangereux, d'imaginer que les contrôles de lutte contre la fraude et sanitaires puissent être effectués aussi efficacement par un service douanier présent de façon non permanente sur l'aéroport de LILLE-LESQUIN.

La présence quotidienne de nos collègues sur cette plate-forme aéroportuaire participe également à la sécurisation du site et la protection contre des vols de toutes natures.

En complément de son activité sur le contrôle des passagers, cette brigade assure également des contrôles de fret express, un vecteur de fraude qui a explosé en un peu plus de 10 ans (trafic multiplié par 20 selon Cyber douane).

Enfin, le projet démontre qu'en cas de nouveau contrôle renforcé aux frontières, la seule brigade de Baisieux reconfigurée ne saurait couvrir son propre secteur frontalier et celui de l'aéroport.

En conclusion, il est nécessaire que la brigade aéroportuaire de Lesquin ne soit pas dissoute, que ses effectifs soient portés à un nombre suffisant afin d'être autonome et opérationnelle et que ses missions soient axées sur l'aéroport, où seule cette brigade peut les assumer efficacement.

Ainsi, le désengagement de la douane sur l'aéroport serait **une erreur stratégique évidente** qui porterait très gravement atteinte à la protection du territoire national, à la sécurité des personnes et à la lutte contre les trafics en tous genres.

Nous restons à votre disposition et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de notre haute considération.

Pour l'intersyndicale douanière de Lille,

M. Thierry SZYMANSKI
Secrétaire-Adjoint CFDT Douanes des Hauts-de-France
M. Didier LEFEBVRE
Secrétaire CFTC Douanes des Hauts-de-France
M. Thierry COMBAS
Secrétaire régional SNAD-CGT Douanes de Lille
M. Patrice DECANTER
Délégué régional USD-FO des Hauts-de-France
M. Sébastien RUCART
Secrétaire Adjoint UNSA Douanes des Hauts-de-France